

*République Démocratique du Congo*



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**CABINET DU CHEF DE L'ETAT**  
**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR**  
**FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,**  
**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,**  
**CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DE L'UNION AFRICAINE**  
**À L'OCCASION DE LA « DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CENI »**

Kinshasa - RD Congo, Vendredi 22 Octobre 2021



---

**Congolaises et Congolais,  
Mes chers Compatriotes,**

Depuis les accords de Sun City, les confessions religieuses ont la lourde tâche d'accompagner les processus électoraux dans notre pays, notamment par la désignation, entre autres, du Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante « CENI en sigle », institution citoyenne appelée à organiser les élections en RDC.

Point n'est besoin de rappeler ici et maintenant que la tenue de bonnes élections est un des fondamentaux pour une paix sociale durable et une stabilité politique, gages de l'attrait d'investissement et de la croissance économique.

Il vous souviendra qu'en 2020, devant la nation, je m'étais opposé à l'investiture du candidat président de la CENI désigné pour, entre autres, les raisons ci-après :

- La question de l'entérinement des membres du Bureau de la CENI n'était pas inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ;
- Un seul PV désignant le président de la CENI, du reste sans soubassement, m'avait été transmis pour promulgation alors que le Bureau de la CENI devait compter 13 membres.
- Le Président et le Vice-Président de la Plateforme des confessions religieuses n'avaient pas sanctionné le PV de désignation par leurs signatures, et deux des représentants des six confessions religieuses supposés avoir soutenu le candidat président désigné en 2020 ont été désavoués par leur hiérarchie entachant ainsi la régularité de ce processus de désignation.

Face à cette situation et en ma qualité de garant de la bonne marche des institutions, j'avais demandé la reprise du processus de désignation en recommandant que le consensus soit privilégié.

Aujourd'hui, je me réjouis donc que le processus de désignation des membres du Bureau de la CENI de 2021 se soit déroulé de manière régulière car, en ce qui concerne notamment la désignation du Président de la CENI, malgré le manque de consensus, une majorité claire s'est dégagée au profit d'un candidat, et ce, conformément aux prescrits de la Charte de la Plateforme des confessions religieuses.

De plus, non seulement l'entérinement des membres du Bureau de la CENI a été régulièrement inscrit à l'ordre du jour de la plénière de l'Assemblée nationale, mais aussi 12 PV sur 15 attendus ont bien été reçus, examinés et entérinés par la Chambre basse ; permettant ainsi au Bureau d'atteindre le quorum requis pour pouvoir siéger valablement. Ce qui n'était pas le cas en 2020.



C'est ici l'occasion de féliciter le Président de l'Assemblée nationale, pour avoir donné plusieurs occasions aux confessions religieuses, membres de la plateforme, de se retrouver afin dégager un compromis, à défaut d'un consensus.

**Chers compatriotes,**

Notre pays a résolument opté pour la démocratie compétitive. Celle-ci a ses règles qui veulent que l'on ait des gagnants et des perdants. Nous ne pouvons pas, après avoir choisi la compétition et les règles y afférentes, nous en soustraire. Nos divergences, loin d'être des faiblesses, sont plutôt l'illustration de notre vitalité démocratique.

Au regard de tout ce qui précède, j'ai décidé de signer l'ordonnance désignant les membres du nouveau Bureau de la CENI. J'exhorte vivement ces derniers à œuvrer pour organiser des élections libres, démocratiques et transparentes dans les délais constitutionnels. Par ailleurs, nous avons bon espoir que les trois délégués de l'opposition seront bientôt désignés pour rejoindre cette équipe et prendre toute leur place dans ce processus qui nous concerne tous, Congolaises et Congolais.

Ainsi, j'invite d'ores et déjà les organisations nationales et la Communauté internationale, à travers ses missions d'observation, à nous accompagner afin de garantir la tenue des élections crédibles en 2023.

Pour ma part, je compte désigner rapidement, auprès de moi, un responsable du suivi du bon déroulement du processus électoral.

À présent que le décor est planté, j'exhorte toute la nation congolaise à se mobiliser et à s'approprier ce processus en vue de la réussite des échéances électorales de 2023.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo.

**Je vous remercie.**